



## AVIS PUBLIC - DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2024

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que :

Conformément à l'article 1007 du Code municipal, le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, le 20 février 2024.

L'envoi des comptes de taxes se fera donc dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Lois sur la fiscalité municipale.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception dès le 20 février 2024, au bureau municipal, sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, aux heures normales de bureau soit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 20 février 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Vendette', is positioned above the typed name.

Me Josée Vendette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
M.A.P. Gestion municipale